



# COUPE VEGA CUP

## DE KARTING 2010

RÈGLEMENT PARTICULIER modifié le 28 août 2010

**Épreuve finale de la Coupe Vega et cinquième manche de la Coupe du Québec  
Circuit de KARTING Grand-Mère  
5 septembre 2010**

Sanctionnée par :



En collaboration avec :



Et nos partenaires :



Signalisation  
INTER-LIGNES



## RÈGLEMENT PARTICULIER modifié le 28 août 2010

Coupe VEGA # 4 et Coupe du Québec #5 le 5 septembre 2010 à KARTING Grand-Mère

### 1. DÉFINITION

Cette épreuve est inscrite au calendrier de la **Coupe VEGA et de la Coupe du Québec**. Elle est tenue en conformité avec la réglementation de Karting Québec. Les pilotes doivent détenir une licence de compétition de Karting Québec de l'année en cours ou toute autre licence reconnue par celui-ci.

Les classes figurant au programme de l'événement sont:

CLASSE	PNEUS SEC	PNEUS PLUIE	ADMISSIBILITE	LICENCE	POIDS
MICRO-MAX	VEGA NORD-AM Av.10x4.60-5.00 Arr 10 x 4.60-5.00	VEGA W4 ou W5 Avant et arrière 10 x 4.20-5	<b>8-10 ANS</b>	C	235 lbs
MINI MAX	VEGA NORD AM Av.10 X 4.60-5.00 arr 11 X 6.50-5.00	VEGA W4 ou W5 Av.10x4.20-5 / arr.11x6.00-5	<b>11-14 ANS</b>	C	290
ROTAX JUNIOR	MOJO D2	MOJO W2	<b>12-16 ANS</b>	C	320
MASTER ROTAX	VEGA NORD AM Av.10 X 4.60-5.00 arr 11 X 7.10-5.00	VEGA W4 ou W5 Av.10x4.20-5 / arr.11x6.00-5	<b>32 ANS ET +</b>	C	385
HONDA SENIOR	VEGA NORD AM Av.10 X 4.60-5.00 arr 11 X 6.50-5.00	VEGA W4 ou W5 Av.10x4.20-5 / arr.11x6.00-5	<b>15 ANS ET +</b>	C	335
ROTAX SENIOR	MOJO D2	MOJO W2	<b>15 ANS ET +</b>	B	364
MASTER DD2	MOJO D3	MOJO W2	<b>32 ANS ET +</b>	C	396
DD2	MOJO D3	MOJO W2	<b>15 ANS ET +</b>	B	381

### 2. ESSENCE

L'essence pour toutes les classes junior, la classe Honda ainsi que celles utilisant le moteur Rotax ou TAG (Masters) doivent utiliser de l'essence de pompe « Super ».

**Seule l'essence distribuée à la piste sera autorisée.**

### 3. COUPON POUR UN TRAIN DE PNEUS

Seuls les pneus secs identifiés par l'organisateur seront autorisés. Pour toutes les classes : tous les pneus secs neufs devront être achetés à la piste au prix de détail régulier. Les pneus usagés devront être identifiés par l'organisateur. **Un coupon pour vous procurer votre train de pneus neufs vous sera remis, moyennant paiement de ces pneus, lors de votre accréditation.** La distribution des pneus neufs et l'identification des pneus usagés se feront le dimanche matin entre 7h00 et 9h00.

#### 4. CIRCUIT



*Le sens de la piste est sens anti-horaire.*

#### 5. Paddock

**Paddock** : Aucune réservation, premier arrivé, premier servi

Les pilotes devront utiliser une surface raisonnable et respecter les espaces et emplacements réservés aux véhicules d'urgence et ne pas obstruer les chemins d'accès et de service. La grandeur attribuée devra être respectée. Le compétiteur est responsable de la propreté de l'aire de stationnement lui ayant été attribué, incluant le ramassage des déchets. Le compétiteur doit disposer des déchets en accord avec les normes environnementales (papiers, nourriture dans les poubelles, les liquides toxiques (huile, essence) dans les endroits désignés). Toute personne ne respectant pas la consigne de propreté pourra se voir refuser l'inscription à un événement subséquent. **De plus, l'usage de vélo, planche à roulettes, trottinette ou de tout véhicule à moteur sera interdit dès le début des essais libres vendredi.**

#### 6. ENGAGEMENT

Pour la course, les frais d'engagement sont de 100\$ + taxes. Il y aura 20\$ de frais supplémentaires pour les inscriptions tardives, faites après 17h le samedi, 4 septembre 2010. **Le coût des pratiques du samedi sera de 68.50 + taxes, cela comprend 3 laissez-passer pour un souper et une soirée dansant avec disc jockey.** Il y aura une réduction de 20\$ sur la deuxième inscription pour les gens voulant s'inscrire dans deux classes ou pour les familles inscrivant deux compétiteurs ou plus.

#### 7. RÉCHAUFFEMENT DES MOTEURS

À noter que vous pourrez faire fonctionner votre moteur **SEULEMENT** 30 secondes dans l'aire réservée à cela avant l'entrée de la fausse-grille. Il sera strictement **INTERDIT** de faire fonctionner votre moteur à d'autre endroit que celui mentionné ci-haut. Ce sera le même fonctionnement qu'au Circuit Mont-tremblant lors des courses du 7 et 8 août dernier.

#### 7. ACCRÉDITATION

L'accréditation se fera à la piste le vendredi à compter de **16h00 jusqu'à 18h00**, le samedi de **7h30 à 10h 30** et le dimanche, **de 7h à 8h30**. Toutes les personnes admises sur le site (officiels, organisateurs, pilotes, mécanos, équipiers et bénévoles), doivent signer la formule de renonciation (waiver).

b) Les frais d'engagement doivent être entièrement payés avant le début de l'épreuve pour laquelle un pilote s'inscrit. Dans le cas où un chèque serait refusé par la banque lors de l'encaissement, le pilote concerné sera considéré comme n'ayant pas participé à l'événement et ses résultats seront annulés.

**N.B.** Les frais d'engagement sont payables en argent ou en chèque à l'ordre de **Karting Grand-Mère**. Le paiement par **Paypal** sera disponible au **www.cikgm.com** à partir du **mercredi 25 août 2010**.



## **8. QUALIFICATIONS ET ESSAIS LIBRES**

Le vendredi et le samedi, les pilotes auront droit, à des séances de pratique de 8h30 à 18h.

Toutes les classes au programme auront droit à une période d'essais libres de 10 minutes le dimanche matin avant leur séance de qualification. Tout pilote participant à la période d'essais libres devra être inscrit au préalable. Les qualifications se feront par classe sur une période de 10 min.

Autre que pour la classe Micro-Max une classe doit avoir un minimum de 4 pilotes sinon la classe pourrait être jumelée avec une autre.

## **9. OFFICIELS**

Directeur de course : Denys Beaudin

Commissaire : Jean-François Dupont

Inspecteurs techniques : Pierre Laberge

James Kennedy

Assistant Inspecteur : André Cloutier

Accréditation : CKEQ

Chronométrage : CKEQ

Signaleurs et préposé au départ : ASRQ / CKEQ

Fausse-grille : CKEQ

Préposé aux transpondeurs : CKEQ

Affichage des résultats : CKEQ

Annonces : Georges Hamel et Yves Joubert

## **10. CARBURATION MICRO MAX ET MINI MAX**

Les carburateurs de la classe Micro Max devront avoir la combinaison 2 et les carburateurs de la classe Mini Max devront avoir la combinaison 1.

## **11. MASTERS**

La réglementation pour la classe **MASTER** autorise le moteur ROTAX uniquement. Concernant le châssis, ***les freins avant sont permis***

Admissibilité pour la classe : Tout pilote âgé de 32 ans et +. Les pilotes de moins de 32 ans pesant + de 190 lbs avec leur équipement de pilote sauf le casque seront autorisés à prendre part dans la classe. La procédure de vérification devra être faite après chaque sortie officielle en piste. Le pilote de moins de 32 ans faisant + de 190 lbs sera pesé sans son kart. Une fois ce contrôle effectué, il sera pesé avec son kart et devra répondre au poids de la classe selon le règlement.

## **12. INSPECTION TECHNIQUE**

Le compétiteur doit s'assurer que son kart et son équipement individuel sont en bon état et respectent les normes des sécurités et le règlement de Karting Québec ainsi que le règlement particulier de l'événement auquel il prend part. Il devra remplir et signer le document d'inspection de Karting Québec prévu à cet effet et fourni lors de son accréditation. La signature du compétiteur fera foi de la conformité du matériel. Le pilote pourra emprunter la piste après avoir remis ce formulaire, dûment rempli, à l'inspecteur technique. L'inspecteur technique pourra à tout moment vérifier l'éligibilité du matériel. Toute non conformité entraînera l'exclusion de la manche ou la disqualification du pilote. Un kart impliqué dans un accrochage ou un accident doit être ré-inspecté par l'inspecteur.

Le kart et tout équipement doivent être conformes aux normes de sécurité et d'éligibilité en tout temps.

Pour toutes les classes utilisant la motorisation Rotax Max, le pilote devra déposer son carnet de pilote lors de la période de contrôle technique précédant les qualifications. Tous les moteurs Rotax devront être conformes aux normes Rotax 2010. Un changement de sceau pour réparation devra être autorisé par l'inspecteur technique et ne pourra se faire qu'en présence de ce dernier.



### **13. HÉBERGEMENT**

MOTEL DES 10, 2223, 5<sup>E</sup> rue, Grand-Mère (1-800-565-5766)  
MOTEL AUBERGE HÉMÉROLYS, 3103, 104<sup>e</sup> rue, Shawinigan Est (1-800-270-4404)  
AUBERGE LA ROCAILLE, 1851, 5e Avenue, Grand-Mère, 1-800-567-9488  
GÎTE L'ANCESTRAL, 70, 3<sup>E</sup> Avenue, Grand-Mère, 819-533-6573  
HÔTEL ÉCONO-CONFORT, 359, 6<sup>e</sup> Avenue, Grand-Mère, 819-538-2020

### **14. ACCÈS :**

#### **De Montréal :**

Autoroute 40 direction est, autoroute 55 nord, sortie 226

#### **De Québec :**

Autoroute 40 direction ouest, autoroute 55 nord, sortie 226

#### **De Trois-Rivières**

Autoroute 55 nord, sortie 226

### **RENSEIGNEMENTS :**

CKEQ

☎ (819) 377-5566

✉ [info@ckeq.com](mailto:info@ckeq.com)

KARTING GRAND-MÈRE

☎ (819) 538-0228

✉ [info@cikgm.com](mailto:info@cikgm.com)

### **Commanditaires de la Coupe du Québec :**



**BIENVENUE À TOUS NOS FIERES COMPÉTITEURS**